



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Le culte de Jésus-Christ

L'idéal de toutes les vertus, et en chacune d'elles, l'expression de sa parfaite beauté, est-ce que cela est encore capable aujourd'hui de nous attirer ? Puissent ces quelques mots contribuer à exciter votre effort et votre ardeur à la conquête de cet idéal, et ainsi aboutir à ce que vous soyez chacun dans votre genre car il y a – et c'est du bon sens – un genre masculin et un genre féminin, bien distincts, des âmes viriles et enthousiastes, des hommes et des femmes d'honneur et des chrétiens de caractère.

Puissiez-vous faire en sorte que par une tendance spontanée, ferme et délibérément voulue, vous vous déterminiez toujours, en chacun des actes de votre vie intérieure ou extérieure pour le plus grand, le meilleur et le plus parfait. Il nous faut la fierté des vertus civiques, la noblesse et l'honneur de la dignité humaine, la droiture et l'énergie du caractère moral.

Mais ce qu'il faut avant tout, c'est que vous soyez des catholiques, de vrais catholiques dont les vertus naturelles ne soient que l'expansion rayonnante de la foi surnaturelle qui vit en vous.

L'emprise du Christ

Or vivre en chrétien, c'est vivre du Christ, par lui et en lui. Et donc, le culte de Jésus-Christ, voilà la force, la base solide qui portera tout l'édifice. Notre Seigneur Jésus-Christ est le seul maître, l'initiateur, le parfait modèle de toute vie que la foi éclaire et

dirige. Que devez-vous alors désirer ? Une emprise profonde de toute votre âme par la vérité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Comment s'accomplit au cours de la vie, cette prise de possession ? Le Père Lacordaire nous donne la réponse : « A douze ans, dans la fleur de votre vie, on vous a parlé de Jésus-Christ. Sa parole vous a paru très douce, très sainte, très aimable. Vous y avez cru dans la simplicité, la douceur et l'amabilité de votre jeune âme.

Mais trop souvent cette première impression diminue et s'efface ; la raison grandit, les préjugés du dehors pénètrent en nous, les passions du dedans s'échauffent au soleil de nos années, et Jésus-Christ tombe peu à peu de l'autel où l'avaient placé nos premières adorations.

Ce temps dure son temps. Les ans passent sur notre servitude ; jusqu'au jour où la raison devenue plus personnelle et plus forte, nous fait honte de notre foi à des leçons sans autorité, et où nos passions elles-mêmes, éclairées par leur domination, nous poussent par lassitude à des instincts de règle, de devoir et de plus grand respect de nous. Jésus-Christ nous touche de nouveau et avec un empire que nous ne lui discuterons plus, parce que nous le lui avons donné nous-mêmes dans un âge où rien ne plaidera que des passions jugées et des ignorances vaincues ».

C'est une heure bénie que cette rencontre et cette union définitive de l'âme

avec Jésus-Christ, « moment céleste, ajoute le Père Lacordaire, où après tant de beautés qu'elle a goûtées, et qui l'ont déçue, elle découvre enfin d'un regard fixe, la beauté qui ne trompe pas ».

Jésus retrouvé et compris à nouveau s'attire de notre part, le culte le plus mérité de tous, le plus profond, culte où l'intelligence s'illumine en s'apaisant, culte où la volonté s'adoucit et se fortifie, où le cœur tressaille d'un amour qu'aucun autre amour ne produit, où toute âme s'épanche, se transfigure vers un temps plus parfait.

L'âge et les moindres accidents peuvent troubler nos chères amitiés, l'amour de Dieu pour Jésus-Christ s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses.

On peut parfois perdre ce culte de Notre Seigneur Jésus-Christ au sortir

Page 1 Editorial *M. l'abbé X. Beauvais*

Page 4 Concile ou révolution ?
par le Père Jean-Dominique

Page 7 L'Édit de Milan (313)
par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 10 Le Missel qui réjouit notre jeunesse...
par Michel Fromentoux

Page 11 La vie de la paroisse en images

Page 12 Activités — Annonces

de l'enfance parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de notre mère par exemple, mais lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience, de nos convictions fortes, rien n'ébranle plus les chaudes certitudes. Le culte de Jésus-Christ, voilà la base de la vie chrétienne.

Comment comprendre ce culte de Jésus-Christ ? De toutes les beautés dont se pare Notre-Seigneur en face des âmes qu'il séduit, la plus attirante, est celle dont il respandit sur la Croix. Notre-Seigneur est beau et admirable dans toute sa vie, c'est vrai ; il est beau et admirable dès le sein du Père, désiré par les patriarches, annoncé par les prophètes, naissant dans une pauvre étable, vivant obscur dans l'atelier d'un charpentier, ouvrant ses bras sur les foules, prêchant aux pauvres le royaume, guérissant les malades, remettant les péchés ; mais c'est dans son martyre et dans sa mort qu'il nous apparaît revêtu de toute sa splendeur, accomplissant par son sacrifice, notre rédemption et nous donnant, dans cette immolation même, la plus grande preuve de son amour.

C'est pour cela que tous ceux qui se sont approchés de lui pour le mieux comprendre, tous ceux qui s'étaient penchés sur son cœur, en ont écouté tous les battements pour en deviner tous les secrets, ont suivi le Maître dans toute sa vie et se sont attachés aux souffrances de sa Passion. Regardez sainte Marie-Madeleine, elle s'attacha

au Sauveur et ne s'arrêta que près de sa Croix qu'elle étreignit passionnément.

Au plus intime de notre vie on devrait donc y trouver une vertu qui relie et inspire toutes les autres : la vertu de l'amour de Jésus-Christ crucifié. Un Dieu et une croix, voilà parmi les dogmes du catholicisme, celui qui devrait fixer impérieusement le regard de notre foi et éveiller dans nos cœurs un écho plus prolongé d'ardent amour.



Mais cette vision du divin crucifié ne doit pas rester chez nous à l'état de simple contemplation sereine, se reposant avec quiétude dans le mystère de l'amour divin.

De l'amour de la Croix à la Croix de l'amour

Elle doit se résoudre en désir d'imitation et d'imitation effective. Notre amour pour Jésus-Christ doit nous entraîner sur les chemins douloureux de la mortification.

« Le sacrifice est la moitié généreuse de l'amour, écrivait le Père Lacordaire, et nul ne sait aimer qui ne sait s'immoler ». Se crucifier avec le Dieu crucifié doit nous apparaître d'une exigence pratique immédiate, tant on est porté, par un attrait naturel et invincible, à réaliser le plus généreux amour pour Jésus-Christ qui puisse émouvoir une âme chrétienne. Peut-être même cette pensée du Christ devrait-elle nous obséder pour susciter en tous les cœurs, le désir de nous unir aux souffrances du Rédempteur. Quand notre foi s'obscurcit au contact des milieux incrédules que nous traversons, le sou-

venir de l'immolation du Calvaire a de quoi nous faire retrouver les premières émotions.

Certains même, dans l'histoire de l'Église, au jour où leur foi perdue depuis des années, reparaisait dans leur cœur comme un flambeau qui n'était pas éteint, le désir du sacerdoce les envahit, car ils voyaient dans la vie du prêtre, une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu. D'autres se faisaient religieux pour suivre de plus près les anéantissements de Jésus-Christ. « C'est la Croix, écrivait le Père Lacordaire, la veille de son entrée au noviciat, c'est la Croix que je choisis irrévocablement comme règle de vie ».

On peut être étonné de cette volonté de souffrir. Il ne faut en rien y voir une espèce de masochisme – souffrir pour le plaisir de souffrir – mais, la joie en souffrant, de prouver son amour. Nous sommes tous rebelles à la douleur, mais un amour intense pour Jésus-Christ domptait en certaines âmes cette révolte instinctive et exaltait leur joie dans l'immolation.

Chez ces âmes, c'est une leçon de vie surnaturelle qui découlait de la croix du Sauveur. Sans aucun doute nous ne pouvons oublier Jésus-Christ dans toute la majesté de sa divinité, révélée dans l'Écriture, confirmée par ses miracles, éclairée par ses enseignements, manifestée par la perpétuité de son Église, proclamée par tous ses disciples au cours des siècles venus après lui. Toutefois, c'est au spectacle du Calvaire que nos âmes doivent être amenées pour les conquérir au Christ.

Quel plus beau mystère que celui de Jésus-Christ immolé par amour ! « Dieu vous a donné une rude part dans les maux de cette vie, écrit Lacordaire à un jeune homme qui lui a confié une grande peine de cœur, il vous a frappé comme à plaisir, moins en enfant qu'on châtie qu'en victime qu'on immole, et toutefois vous ne remarquez pas le penchant qu'il vous a donné pour lui. S'il veut votre âme tout entière, faut-il s'étonner qu'il lui ôte tout ce qui pourrait l'enchaîner.

C'est un Dieu jaloux, nous dit l'Écriture. Ces caresses que vous rêvez, cet amour doux et légitime qui coulerait comme un baume de votre cœur épris,

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

ces choses ineffables de l'affection pure qu'il est donné aux hommes de goûter en passant, pourquoi Notre-Seigneur n'en aurait-il pas peur, s'il veut que vous l'aimiez uniquement ? Quand Dieu nous broie sous ses verges, n'est-ce pas pour que notre sang se mêle au sien, le sien répandu sous des coups plus durs encore et plus humiliants ? Ah ! Mon ami, l'amour n'est-il pas toujours l'amour ? Vous vous plaignez de ne pas être aimé, et Dieu vous a donné au fond du cœur un amour chaste, immense, invincible. Vous voudriez y mêler d'autres amours profanes, et Dieu qui ne le veut pas, peut-être vous frappe et vous blesse, il vous découvre la vanité du monde ; il vous crucifie pour vous faire davantage aimer et imiter le crucifix ».

« Non, non, écrit-il à un autre qui hésite entre le bien et le mal, vous n'aimez pas Jésus-Christ avec tendresse, comme votre meilleur ami ; vous n'êtes pas prêt à chaque instant à le presser sur votre cœur, à lui donner votre vie, à souffrir pour lui, dans votre corps, tous les opprobres et toutes les douleurs. Le crucifié ne dit rien à votre âme et ne fait pas en elle le contrepoids des honteux désirs. Dès lors, que vous reste-t-il ? Le vide. Vous errez dans un tombeau, sans lumière et sans chaleur, rongé par des apparitions affreuses, prêt à les saisir comme des réalités immortelles. Mais au moment où vous alliez les toucher, Jésus-Christ vous arrête ; il se rappelle à vous ; il vous dit : "je t'aime, je suis mort pour toi ! ah ! si tu savais ce qu'il y a de bonheur à m'aimer" ».

On pourrait accumuler d'autres citations sur le culte de Jésus-Christ crucifié proposé comme base de la vie chrétienne. Que ce culte ainsi compris, soit pour vous la première étape dans la voie royale de la grandeur d'âme. A cette vertu initiale, viendront s'en adjoindre d'autres, mais elles auront toutes la même coupe et la même envergure capables d'attirer seulement les âmes enthousiastes, vaillantes et généreuses.

Puissiez-vous avec la grâce de Dieu, pour le bien de la société et de l'Église être de ces âmes enthousiastes, vaillantes et généreuses.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Les Sœurs Bénédictines du Perdechat sollicitent votre aide



croquis de l'église

Installées depuis le mois d'août 2008 près de leurs frères bénédictins de Bellaigue, les sœurs construisent l'église de leur monastère. Commencés en mai 2011, les travaux coûteront la bagatelle de 200 000 euros qu'elles n'ont pas. Depuis 2005, les travaux vont bon train et les vocations frappent à la porte. Le déménagement permet enfin de les accueillir, « pour qu'en toutes choses Dieu soit glorifié » et que la louange divine retentisse dans cette nouvelle maison de Dieu.

Monastère Notre-Dame de Toute Confiance - Perdechat - 63330 Virlet - Tél. 04 73 52 77 33 - Fax 04 73 52 77 34

Pour aider les sœurs : dons libellés à l'ordre de : Association Notre-Dame de toute confiance (reçu fiscal sur demande).

Banque 30004 Guichet 00639 Compte 00010022467 Clé RIB 52
N° IBAN : FR 76 3000 4006 3900 0100 2246 752
BIC : BNPAFRPPCLF

Concile ou révolution ?

— Père Jean-Dominique, O.P. —

Le concile Vatican II a été étudié sous divers aspects : son déroulement, ses déclarations officielles, ses conséquences.

Bien entendu, c'est sa doctrine qui intéresse en premier lieu le chrétien, doctrine qui, dans ses parties les plus importantes, réalise une véritable rupture avec le passé. Un autre aspect, cependant, apparaît à celui qui lit attentivement les textes du concile Vatican II : celui de la méthode, de la pédagogie, du processus employé pour faire passer les nouveautés. À l'évidence, les principaux rédacteurs des schémas possédaient souverainement les techniques de groupes et les procédés révolutionnaires.

Ceux-ci sont multiples. Il y a celui de la pression de la presse et de « l'opinion publique », celui d'un langage confus et fuyant, celui du parti pris de ne jamais définir exactement les dogmes et surtout de ne jamais condamner les erreurs opposées à la vérité catholique, celui de l'affirmation autoritaire, sans préavis, d'une proposition considérée comme évidente mais qui contient en germe de nombreuses erreurs. À ces procédés bien connus s'en ajoute un autre qui mérite une attention particulière, dans la mesure où il est plus subtil et plus efficace.

Au cours d'une conférence traitant de l'euthanasie donnée le 18 mars 1993, le professeur Lejeune mettait à nu une stratégie bien connue de ceux qui ont étudié les manœuvres des révolutionnaires, celle du « raisonnement ternaire ou de la dialectique du diable : *Diversion*, on invite à regarder autre chose (« la souffrance

et le désarroi des proches ») ; *Inversion*, on fait comprendre l'opposé de ce qui se passe vraiment (« soulager la souffrance ») ; *Perversion* : on commet le mal (« on supprime le faible innocent »)¹.

La première étape de cette trilogie révolutionnaire, *la diversion*, est une sorte de déviation du regard. Elle attire l'attention sur une vérité secondaire, pour faire oublier les principes, les vérités premières, et les laisser dans le flou. Il ne s'agit donc pas de dire une erreur, mais de mettre en lumière une vérité afin d'en cacher une autre.

La deuxième, *l'inversion*, suit naturellement la première. Petit à petit, l'air de ne pas y tenir, la vérité secondaire va prendre le pas sur la vérité première. Celle-ci est mise de côté, elle devient secondaire et comme une conséquence de l'autre. C'est donc bien une inversion des valeurs, un détronement.

C'est alors qu'advient la véritable *perversion*. L'esprit s'étant habitué à ne plus considérer les principes, ceux-ci disparaissent et perdent leur fonction ordonnatrice et pacifiante. Tout est alors possible. On remplace les vérités premières par le progrès perpétuel, par l'évolution, et on met en place un appareil artificiel pour assurer cette mutation continue.

Quelques exemples suffisent à montrer que les Pères progressistes du Concile et leurs théologiens surent mettre en place cette méthode révolutionnaire avec une main de maître.

Sacrosanctum Concilium

Le premier schéma qui fut discuté au Concile fut celui traitant de la liturgie. Il fut publié le 2 décembre

1963. On y retrouve les trois étapes suivantes :

Diversion :

Au lieu de considérer la liturgie d'abord et avant tout comme le culte qui accompagne le sacrifice rédempteur de l'autel, voyons-la plutôt dans ses effets sur les assistants. Elle a en effet « une grande valeur pédagogique », car « dans la liturgie, Dieu parle à son peuple » (n. 33). Dans les sacrements, retenons surtout qu'ils ont « rôle d'enseignement » (n. 59). N'est-ce pas une application du fameux adage « *Lex orandi, lex credendi* », la loi de la prière est la loi de la foi ? La liturgie est un enseignement, elle a un rôle pastoral de premier ordre.

Inversion :

Ces affirmations ont quelque chose de vrai. Mais sont-elles premières ? L'expression citée ne signifie pas, en effet, que la foi doit se fondre sur le culte, mais bien plutôt que la liturgie exprime dans ses prières la foi de l'Église dans le saint sacrifice de la messe et dans la rédemption. Et cette manifestation de la foi n'est pas première, elle est comme le rayon par rapport au soleil. C'est la foi qui prime, c'est elle qui façonne le culte. Celui-ci n'est pas un cours de catéchisme ni une prédication, ce qui rejoindrait l'erreur protestante, il est le vêtement du sacrifice propitiatoire. On en trouve d'ailleurs une confirmation dans le fait très ancien de renvoyer les catéchumènes de la messe après le sermon, avant l'offertoire. Or, s'il est des personnes qui auraient besoin de bénéficier de l'enseignement de la liturgie, ce sont bien ces candidats au baptême. Mais puisqu'ils ne sont toujours pas baptisés, l'Église leur interdisait l'accès au saint sacrifice.

1. Propos rapportés par Bruno Couillaud, *Raisonnement en vérité*, François de Guibert, 2007, p. 449, note 6.

2. L'usage de cette expression de « mystère pascal », qui a une part de vérité, est à lui seul un exemple de la trilogie révolutionnaire qui nous intéresse ici.

Contre cette sagesse de l'Église de toujours, la constitution sur la liturgie se contente d'une définition très vague et tendancieuse du sacrifice de la messe, celle du « mystère pascal »², pour mettre l'accent sur la pastorale liturgique. Elle fait une véritable inversion des valeurs, elle s'intéresse aux « phénomènes » de la liturgie (ici un effet extrinsèque) pour faire disparaître la nature profonde du sacrifice. Or, en déviant le regard de l'essentiel, en donnant le primat à la valeur pédagogique de la liturgie, on réalise une véritable inversion, et on s'apprête à transformer radicalement les rites en fonction de cette nouvelle manière de voir.

Perversion :

Tout est permis, lorsque l'on a brisé la hiérarchie des vérités. Réalisons donc « au plus tôt », une « restauration générale de la liturgie elle-même » (n. 21). Pour donner à la liturgie et à la messe leur « pleine efficacité pastorale » (n. 49), transformons-les de part en part. La liturgie doit en effet favoriser bien davantage la « participation pleine, consciente et active » (n. 14) des fidèles³. On devra y favoriser « les acclamations du peuple » (n. 30), on organisera les rites de telle sorte qu'ils soient « facilement saisissables » (n. 21) par tous.

On est prêt pour cela à tous les chamboulements : « Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable et éviteront les répétitions inutiles ; ils seront adaptés à la capacité de compréhension des fidèles et, en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre » (n. 34). On a pu constater depuis lors que le nouveau rite de la messe (1969) a bien rempli ce cahier des charges. Mais où a-t-on vu que les rites de la liturgie devaient être compréhensibles de prime abord par n'importe quel

passant ? Le très saint sacrifice de la messe est un très grand mystère de foi. Il demande une longue initiation, et une vie sacrifiée, pour être goûté un tant soit peu.

Le primat de la « pastorale » exige bien sûr que l'on donne à la lecture de la Bible une place « plus abondante, plus variée et mieux adaptée » (n. 35), à la joie de protestants.

Bien entendu, l'emploi de la langue vernaculaire est de rigueur. L'insistance du Concile sur ce point est éclairante (n. 36, 39, 54, 63). Ce



Paul VI au concile Vatican II

sera aussi le prétexte pour favoriser la communion sous les deux espèces (n. 54) et la concélébration.

L'office divin ne sera pas épargné par ce bulldozer. On supprime d'emblée l'heure de prime et, si l'on conserve momentanément au chœur les offices de tierce, sexte et none, « hors du chœur, il est permis de choisir une seule de ces trois Heures, la plus appropriée au moment de la journée » (n. 89).

Et pour s'assurer que toutes ces transformations seront universellement suivies et amplifiées à l'avenir, on veille dès à présent à la constitution d'instituts liturgiques (n. 14), et

de commissions liturgiques diocésaines et nationales (n. 44).

Lumen Gentium

La constitution *Lumen Gentium* reprend la même stratégie pour imposer une nouvelle définition de l'Église.

Diversions :

Fidèle à l'enseignement de toujours, le pape Pie XII définissait l'Église comme le corps mystique du Christ. Que fallait-il faire pour transformer cette définition ? Le terme de « corps » fait en effet trop référence, pour les novateurs, à la structure de l'Église, à l'autorité du pape et de chaque évêque dans son diocèse. Il suffira, dans un premier temps, de garder cette même expression, mais au lieu de souligner le mot « corps », on insistera sur celui de « mystique ». L'Église est le « corps mystique » plutôt que le « corps mystique » du Christ.

L'Église est donc « le royaume du Christ déjà présent sous une forme mystérieuse » (n. 3). Par son Esprit, le Christ a « mystiquement établi ses frères comme son propre corps » (n. 7). Dans ce corps, on ne voit plus guère la structure visible et hiérarchique de l'Église, mais bien plus « la vie du Christ » qui s'y diffuse et qui unit les croyants « d'une façon mystérieuse » (n. 7).

Cette diversion détourne le regard de la définition traditionnelle de

3. L'insistance du schéma sur la participation des fidèles est aussi très significative. Elle doit servir de « règle primordiale » (n. 79) de cette transformation que l'on veut radicale, et s'étend jusque dans l'architecture des églises (n. 124). Nous sommes bien en présence d'une nouvelle trilogie révolutionnaire, car la participation active des fidèles, telle qu'elle a été prônée dans le passé, est chose bonne. Mais on lui donne ici la première place afin de tout bouleverser.

l'Église et autorise alors une véritable inversion.

Inversion :

Puisque l'Église est « mystique », elle est le lieu de l'Esprit Saint. Là où l'Esprit Saint agit, là est l'Église. On jette dans l'oubli le rôle du Christ homme et la réalité sociale de l'Église. Celle-ci n'est vue que comme un fruit du Saint-Esprit. Pour les novateurs, il y a bien encore une structure visible dans l'Église, mais celle-ci devient accidentelle. L'Église du Christ, celle de l'Esprit Saint, est à l'œuvre dans l'Église

catholique romaine, mais elle ne s'identifie pas à elle. C'est ce que signifie la fameuse expression proposée aux pères du Concile par les protestants : « Cette Église... subsiste dans

l'Église catholique » (n. 8). La volonté du Concile est nette : « Par cette expression, le Concile se différencie de



Concile Vatican II (procession)

la formule de Pie XII, qui avait dit dans son encyclique *Mystici corporis* : l'Église catholique 'est' (*est*, en latin) l'unique corps mystique du Christ. Dans la différence entre *subsistit* et *est* se cache tout le problème œcuménique »⁴. « L'Être de l'Église, en tant que tel, est une entité plus grande que l'Église romaine »⁵.

L'Église se définit désormais comme une « communion de vie » (n. 9), comme l'union mystique de « ceux qui regardent avec foi Jésus » (n. 9). Or s'il est bien évident que l'Église est le lieu de la sainteté, il n'est pas moins évident que cette union à Dieu par la grâce et la charité est le fruit de la prédication officielle de l'Église, de ses sacrements, de son institution visible⁶. La vie mystique découle de la hiérarchie, et non l'inverse.

Perversion :

Or cette inversion des valeurs autorise toutes sortes de perversions.

L'Église se trouve soumise à un perpétuel devenir, elle est le « peuple messianique » qui, quoique apparaissant comme un « petit troupeau », « n'en subsiste pas moins au sein de toute l'humanité » (n. 9), toujours en route vers le Christ.

Ayant occulté la structure visible et hiérarchique de l'Église, la porte est également ouverte à l'œcuménisme. À cette Église « mystique » « appartient sous diverses formes ou sont ordonnés, et les fidèles catholiques et ceux qui, par ailleurs, ont foi dans le Christ, et finalement tous les hommes sans exception que la grâce de

Dieu appelle au salut » (n. 13), de ceux qui ne « professent pas intégralement la foi », aux musulmans « qui professent avoir la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique » (n. 15). L'Église du Saint Esprit est donc bien plus large que la stricte Église catholique, elle se trouve en germe dans les autres religions. Quant à ces « églises et communautés séparées, bien que nous les croyions souffrir de déficiences, [elles] ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut » (*Unitatis Redintegratio*).

La déclaration *Unitatis Redintegratio* se chargera de compléter la dimension œcuménique de cette nouvelle ecclésiologie, et donnera aux fidèles des consignes pratiques pour les faire entrer dans cette dynamique.

(à suivre)

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Jean RAIMBAULT	10 février
Amaury MOREAU-MACHADO	9 mars
Pierre-Mayeul FRANÇOIS de LA NOË	30 mars
Nicolas ALOSSERIE	30 mars
Nicolas VERHEYDEN	30 mars
Lucile COLOMBINI	30 mars
Pascale DRAÏ	30 mars
Marthe LATOURNERIE	31 mars
Abel STOREZ	14 avril

Ont contracté mariage devant l'Église

Hugues de BEAUFORT avec Amicie LE CONTE	27 avril
---	----------

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Claude-Charles GEORGE, 95 ans	11 mars
Claude DUPOND, 91 ans	15 mars
Jean-Pierre BUSSIERE, 88 ans	18 mars
Denise COURTOIS, 90 ans	20 mars
Marie-Luce BUCHER, 68 ans	21 mars
France VOILLEMOT, 93 ans	22 mars
Jeanne BASTON, 85 ans	15 avril
Gisèle ROUX, 95 ans	19 avril

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :

Abbé Xavier Beauvais

Composition : www.actuance.eu

Impr. Moutot - 92100 Montrouge

ISSN 2256-8492 — Tirage : 1900 ex.

CPPAP N° 0316G87731

4. Joseph Ratzinger, « Conférence lors du congrès du 25 au 27 février 2000 sur l'ecclésiologie de la constitution conciliaire *Lumen Gentium* » in DC n° 2223 (2 avril 2000), p. 310.

5. Joseph Ratzinger, *Osservatore Romano*, 8 octobre 2000

6. Voir *Le père Roger-Thomas Calmel*, éditions Clovis, 2012, p. 255-257.

L'Édit de Milan (313)

— Abbé Bruno Schaeffer —

Faut-il ajouter un point d'interrogation à ce titre ?

Dix-sept siècles après l'acte de Constantin et de Licinius, la critique moderne a considérablement réduit l'importance de « ce soi-disant Édít ». Son anniversaire ne semble pas intéresser beaucoup les historiens.

Pourtant, Karl-Ferdinand Werner, grande figure de la recherche sur les débuts du Moyen Age, n'hésite pas à situer la naissance de la royauté chrétienne dans la monarchie chrétienne de l'Empire fondé par Constantin. Peut-être cet article sera-t-il l'occasion pour beaucoup de redécouvrir leur véritable identité de catholiques romains.

Rappelons la naissance du Christ sous le règne de l'empereur Auguste. Notre catholicisme s'est développé dans cet Empire où il est devenu dominant grâce à des empereurs comme Constantin ou Théodose. Le christianisme est la religion de l'Empire Romain devenu le premier État chrétien. Après trois siècles difficiles où l'État persécute l'Église, le rapport Église-État va se dessiner à travers les lois et les institutions. Constituée dans l'État, l'Église est officiellement reconnue. Un droit ecclésiastique, complétant le droit commun des conciles et des décrétales, de sources empruntées au droit séculier, se met en place.

Parallèlement, des lois propres à l'Église s'étendent peu à peu à la société séculière. Cependant, le choc entre la foi et les pratiques païennes anciennes se fait sentir lors de la conversion de l'Empire. Progressivement, l'Église apparaît comme capable de réaliser l'unité politique. Lorsque l'Empire disparaîtra, l'Église s'en souviendra.

Tout commence avec l'Édit de Mi-

lan. En accordant une place officielle à l'Église dans l'Empire, les relations entre société ecclésiastique et pouvoir politique prennent pour base un principe inconnu de l'antiquité païenne, la distinction des deux pouvoirs. Moins d'un siècle après l'Édit de Milan, le christianisme devient religion d'État, les faux cultes sont menacés ou interdits.

Le contexte de l'Édit de Milan

Dioclétien avait voulu obliger les chrétiens sous peine de mort à sacrifier aux idoles, il abdique en 305. En Orient, il faudra attendre 311 et l'Édit de Valère. C'est la fin des persécutions, l'Église devenait libre sans aucun privilège particulier.

En Occident, Constantin signera cet édit, mais depuis longtemps il laisse libre les chrétiens de Gaule et d'Espagne. La situation est semblable en Italie et en Afrique soumises à l'usurpateur Maxence. En revanche, en Orient et pour l'Asie mineure, Maximin Daïa prend de nouvelles mesures contre les chrétiens. Cela ne dure pas, la gravité des événements politiques, les guerres civiles bénéficient à l'Église. A l'automne 312, Constantin, en écrasant Maxence, devient maître de l'Occident. L'été 313, Licinius l'emporte sur Maximin Daïa. Dès son entrée victorieuse à Rome le 28 octobre 312, Constantin avait prescrit à Daïa de cesser les mesures de persécution.

Le christianisme commençait à être reconnu et toléré, à condition de ne pas constituer un trouble à l'ordre public.

La conversion de Constantin vient d'une vision dont il fut favorisé avant la bataille du pont Milvius en 312. Une conversion qui pouvait sur le plan politique apparaître comme té-

méraire. Les chrétiens restaient une minorité, l'opinion et l'armée tenaient au culte païen.

De cette conversion, nous avons deux témoignages dans les écrits d'Eusèbe de Césarée (270-340) qui laissa une vaste *Histoire Ecclésiastique* allant jusqu'à la victoire de Constantin sur Licinius en 324. Deux discours, faisant devant Constantin son éloge, développent sa pensée du prince chrétien à la tête d'un empire aussi chrétien. Une de ses fonctions consiste à préparer ses sujets au Royaume d'en haut, en soumettant les ennemis de la Vérité, en donnant les lois de la piété, en veillant à assurer le salut de tous.

De Constantin il écrit : « C'est à juste titre qu'il se fait appeler roi, celui qui a présenté dans son âme, par ses vertus royales, l'image de la royauté suprême ». Là se trouve le critère suprême de la légitimité et se situe l'Empire Romain et chrétien. La monarchie impériale ne peut être autre chose que la monarchie divine. En administrant son royaume terrestre, l'empereur prépare ses sujets au royaume éternel. L'Empire ne peut donc qu'être chrétien, il favorise la religion chrétienne et s'occupe du salut de ses sujets. L'Empire est devenu l'instrument de la Providence, voulu par Dieu pour unifier tous les hommes. Et pourtant nous en sommes encore au stade d'un édit de tolérance.

Lactance (260-320) fut à la fin de sa vie le précepteur de Crispus, fils de Constantin, dont à Trèves il est l'ami et le conseiller. Aux alentours de 318, il compose son *De mortibus persecutorum*. La mort des persécuteurs est la justice divine punissant les princes persécuteurs des chrétiens. Cet ouvrage est considéré comme un instrument de propagande en faveur de Constantin. Tous les mauvais empereurs ont été des tyrans cruels, malfaisants, chargés de tous les vices. A l'inverse, les princes qui ont permis à l'Église de s'étendre et de prospérer sont de bons empereurs.

Les textes d'Eusèbe et de Lactance sont clairs sur les dispositions de Constantin. Ils en sont les témoins directs. Leurs deux récits concordent,

même si certains historiens ont voulu les opposer pour n'en retenir aucun.

Lactance résume l'action de Constantin en écrivant : « Il fit tracer sur les boucliers de ses soldats le signe du Christ ». Devant Rome, Constantin et ses soldats s'engagent en chrétiens à mener le combat. La victoire est attribuée à l'intervention divine. Eusèbe est plus précis. Pour lui, en présence de toute l'armée, a lieu la vision d'une croix de lumière avec ces mots « Sois vainqueur par ce signe ».

Converti, Constantin n'est pas encore baptisé ni même catéchumène.

Cependant, aucune des fêtes païennes qui suivaient selon l'habitude les victoires ne fut célébrée. En revanche, le monogramme du Christ commença à apparaître sur les monnaies. A Rome sur la statue de Constantin portant une croix en guise de glaive, on pouvait lire : « C'est par un tel signe que j'ai sauvé votre cité du joug du tyran ». Eusèbe cite la lettre de Constantin à Anulinus proconsul d'Afrique. Les clercs, ordonne-t-il, seront exonérés des charges publiques : « Il ne faut pas qu'ils soient distraits des hommages qu'ils doivent à la divinité... Car leur fidélité cultuelle contribuera gravement au bien public ». Loin de s'opposer, les obligations religieuses et les devoirs temporels s'harmonisent.

Ce principe demeure, n'en déplaise aux adorateurs de la laïcité. Il est né avec Constantin ; seule la rupture du protestantisme va l'affaiblir ; l'unité politique des nations est liée à leur unité religieuse. C'est une des conditions de la royauté sociale de Notre-Seigneur. Nos racines sont catholiques et romaines. Nous sommes des catholiques romains et non des juéo-chrétiens. La Providence condui-

sit Pierre à Rome, et Rome à Pierre, même dans le sang des persécutions.

L'Édit de Milan existe-t-il ?

Licinius entre facilement dans les vues de Constantin à la faveur du monothéisme progressant. Pour faire concorder leurs positions ils se réunissent à Milan et s'entendent sur une politique religieuse commune. D'où ce qu'on appelle l'Édit de Milan. Déjà en œuvre en Occident, il fut l'objet d'une publication à Nicomédie par Licinius le 13 juin 313. Il est indéniable que le texte de Nicomédie est bien un texte juridique. Ce n'est pas un édit de la



Victoire miraculeuse du Pont Milvius

forme de celui de Valère. Cependant, si l'on s'en tient à la définition de l'édit en Droit romain, elle caractérise les constitutions impériales relatives au Droit public. Gabriel Lepointe cite parmi les principaux édits celui de Milan en 313, « par lequel Constantin reconnaît le catholicisme comme licite et lui accorde la tolérance ». En cela Milan est bien un édit, le rescrit n'étant qu'une réponse des empereurs romains à des questions qui leur étaient posées en matière de droit et de discipline. Certains historiens parlent de « *Litteræ* », c'est-à-dire de circulaires. Curieusement, il n'y a pas

de détails sur les circonstances de sa signature, ni Lactance, ni Eusèbe ne donnent de date officielle, ni de lieu, contrairement à l'usage romain.

Un édit de tolérance et de réparation

Lactance et Eusèbe en donnent chacun une version, le premier en latin, le second en grec. C'est d'abord la reconnaissance d'une tolérance religieuse : « Nous donnons aux chrétiens et à tous la libre puissance de suivre la religion que chacun préfère ». Pour le moment, il s'agit de pratiquer la religion de son choix. Le

christianisme est mis sur le même plan que les autres religions et ne jouit pas d'un statut exceptionnel. Le chemin suivi à travers cette conversion de l'Empire Romain est à l'inverse de celui de Vatican II à travers une liberté religieuse excluant l'État chrétien. La tolérance mise en place par Constantin n'a pas à proprement dit de rapport avec ce qu'on appelle aujourd'hui la liberté religieuse¹. L'exemple romain indique la possibilité d'un schéma différent, de la tolérance on peut passer à la religion d'État.

Remarquons que ce changement sort de la conversion du prince, c'est le « politique d'abord », rejeté par les partisans d'une chrétienté profane ou de la primauté du spirituel, source de l'apostasie actuelle. La conversion du prince et de ses sujets est une exigence du bien commun. En soi, le texte de l'Édit de Milan est libéral. Mais dans la pensée de Constantin, pas de trace

1. On écouterait avec profit la conférence de M. l'abbé Portail, « *La pratique et l'enseignement de l'Église sur la « liberté religieuse » à l'âge patristique* », CD disponible à l'Institut Saint-Pie X, 21, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris (10 € + 2,50 € de port).

de laïcisme, d'appel à la liberté de conscience condamnée par le magistère romain avant de triompher à Vatican II. La laïcité est inconnue du paganisme où tout est religieux, y compris l'empereur. Le mouvement amorcé par Constantin va se transporter progressivement vers la pleine reconnaissance de la vraie religion. La tolérance des empereurs est un premier pas vers la reconnaissance de Dieu. On attend d'abord de la Providence qu'elle conserve l'Empire. L'édit demande « que la divinité dont nous pratiquons la religion avec un libre esprit, puisse nous témoigner en toute chose sa faveur et sa bienveillance ».

Il s'agit de passer de la persécution à la liberté, les apologistes des premiers siècles ne pensent pas autrement. L'Édit de Milan va dépasser la simple tolérance. La capacité juridique et patrimoniale de l'Église est reconnue. Particulièrement à travers les mesures propres aux restitutions des biens acquis par des particuliers, un système d'indemnisation par l'État est mis en place. Ainsi, « les lieux où les chrétiens avaient coutume de s'assembler, s'ils ont été confisqués ou vendus par le fisc, doivent être restitués » le plus tôt possible. Au-delà de la liberté de croire, il y a celle de l'organisation sociale du christianisme. L'ordre de la restitution étant tempéré par les consignes données à l'administration : « qu'ils s'adressent au préfet ayant juridiction sur la province, et notre bienveillance tiendra compte de leur perte ».

Imaginons la réaction s'il venait à l'idée de « l'État de droit » de restituer tout ce qu'il ne cesse de voler depuis plus de deux siècles à l'Église catholique ! L'Édit n'est pas un concordat mais il comporte une mesure de justice, prescrite par le pouvoir temporel. Dans sa conclusion il va même un peu plus loin. L'Empereur ordonne à ses subordonnés : « en toutes choses vous devez prêter votre assistance à ce corps de chrétiens, afin que notre ordre soit rapidement accompli, car il est favorable à la tranquillité publique », c'est-à-dire au Bien Commun. L'emploi du mot *corpus* à propos des chrétiens interdit de lire l'Édit

dans un sens restrictif. Par la volonté de Constantin, l'existence du catholicisme ne relève pas de la conscience individuelle mais de la vie en société.

On retrouve cet esprit dans l'invocation que Licinius, avant le combat qui va le rendre vainqueur de Maximin Daïa, fait chanter en l'honneur de Dieu : « Dieu souverain, nous vous prions, nous vous recommandons notre empire. Par vous nous vivons, par vous nous sommes heureux et vainqueurs. Nous tendons vers vous nos bras. Exaucez-nous, saint et souverain Dieu ».

Pour Eusèbe, la chrétienté est libérée ; associant Constantin et Licinius, il remercie Dieu. « Toute la terre habitée a été sanctifiée par les princes que Dieu aime ». Malheureusement, Licinius, fâché avec Constantin, veut faire revivre l'ancien paganisme et reprendre les persécutions. Pour Eusèbe, l'administration en est perturbée : « L'officium des magistrats fut privé des hommes pieux et des serviteurs de Dieu ». En outre l'empereur, perdait le bénéfice de beaucoup de prières. Les évêques et les soldats furent particulièrement touchés. Eusèbe écrit : « Des hommes qui n'avaient commis aucun crime furent arrêtés sans cause, et punis comme des assassins ». Il pense que Licinius avait promis aux idoles de faire disparaître le christianisme. Constantin marcha contre lui derrière le *Labarum* et entouré de prêtres chrétiens. La victoire de Constantin entraîna un édit de réparation destiné aux victimes de Licinius et un édit rendant grâce à Dieu.

Devenu seul empereur, Constantin continuera à favoriser l'Église. La croix est le symbole de son gouvernement. Aux évêques, il ne cache pas sa satisfaction : « Je n'ai garde de vous dissimuler le sujet de ma joie, qui est que je suis comme vous et avec vous le serviteur de Dieu ». En 318, il donnera aux évêques un statut particulier. Par respect pour la croix, il a interdit dès 314 d'appliquer ce supplice aux condamnés.

Dans le domaine du droit, la famille est protégée et favorisée, l'adultère est poursuivi, le divorce rendu

difficile. Le fisc doit veiller aux besoins des pauvres. L'usure et le prêt à intérêts sont limités. Tuer son esclave devient un meurtre. Vers les années 320, il autorise les chrétiens à traiter de leurs litiges devant l'évêque. Il multiplie les dons, édifie des basiliques. A Rome, il fait de riches présents à celles de Saint-Paul et de Saint-Pierre. Le Latran donné en 312 par l'impératrice Fausta est doté d'une superbe basilique. A l'époque de la découverte de la Croix de Jésus et de son Sépulcre, l'impératrice Hélène fit édifier plusieurs basiliques.

Dans sa Vie de Constantin, Eusèbe rapporte les paroles de l'empereur aux évêques : « Vous êtes les évêques du dedans, Dieu m'a établi pour être l'évêque du dehors ». La formule fera fortune dans la conception sacrale de la monarchie. La charge du Bien commun temporel ne peut entraver l'action de l'Église. Son détenteur favorisera l'action de l'Église. Ainsi, il veillera au respect des décisions dogmatiques et disciplinaires du magistère. En 338, après Nicée, Constantin transforme les canons du Concile en une loi « contraignante », il peut poursuivre les récalcitrants.

L'aboutissement de l'Édit de Milan tient à la promulgation en 380 par Théodose I de l'édit de Thessalonique. La foi romaine est imposée, les autres religions sont abandonnées et condamnées. Tous les sujets de l'Empire doivent vivre en catholiques. L'unité dogmatique est réalisée dans l'Église et dans l'Empire, c'est l'œuvre de l'Empereur. Il a mis fin à une longue période de coexistence du paganisme et du christianisme. Sur les bases de la conversion de Constantin, l'Empire catholique est maintenant une réalité.

Depuis Constantin, de nombreuses lois paraissent bien découler de la morale évangélique. Il pose les jalons de toute une législation chrétienne, qui se développe à partir de 324 lorsque Constantin sera le seul empereur. L'histoire de l'Église célèbre en lui la sainteté en politique et honore le 21 mai saint Constantin le Grand. Les épreuves atteignent l'Église pour faire mieux voir son triomphe.



Le Missel qui réjouit notre jeunesse...

— Michel Fromentoux —

La publication par les Éditions Clovis d'un *Missel quotidien des fidèles*¹ est un fort heureux événement.

Quelle joie pour nous de retrouver une familiarité non seulement les dimanches mais tous les jours de la semaine, avec les prières, les chants, les psaumes qui ont sans cesse ravivé la foi de nos ancêtres et en ont conduit plusieurs à la sainteté ! C'est la tâche immense qu'ont réalisée avec tant de charité et avec une humble fierté les Éditions Clovis, dans ce

beau et grand livre de plus de 2000 pages, sur papier Bible, élégantes, très claires et – cela relève du prodige – toujours aérées.

Ce fut évidemment une œuvre de longue haleine. Le très regretté abbé Daniel Joly y apporta son zèle, son savoir et sa capacité de travail dès 1992, et c'est sa conception que respecte en tout point la composition du livre, notamment les traductions retravaillées, harmonisées, visant à la compréhension du sens et favorisant le va-et-vient entre texte latin et version française. Le missel d'autel référent est celui de 1962. Quand les textes de la Sainte Écriture apparaissent plusieurs fois, l'éditeur est parti du principe que le renvoi est rarement souhaitable pour les offices d'obligation ou d'importance et qu'il offre en revanche des inconvénients relatifs lorsqu'il s'agit des messes de semaine. C'est également pour éviter les manipulations difficiles en pleine messe que les préfaces propres se trouvent juste

à la fin de l'ordinaire de la messe.

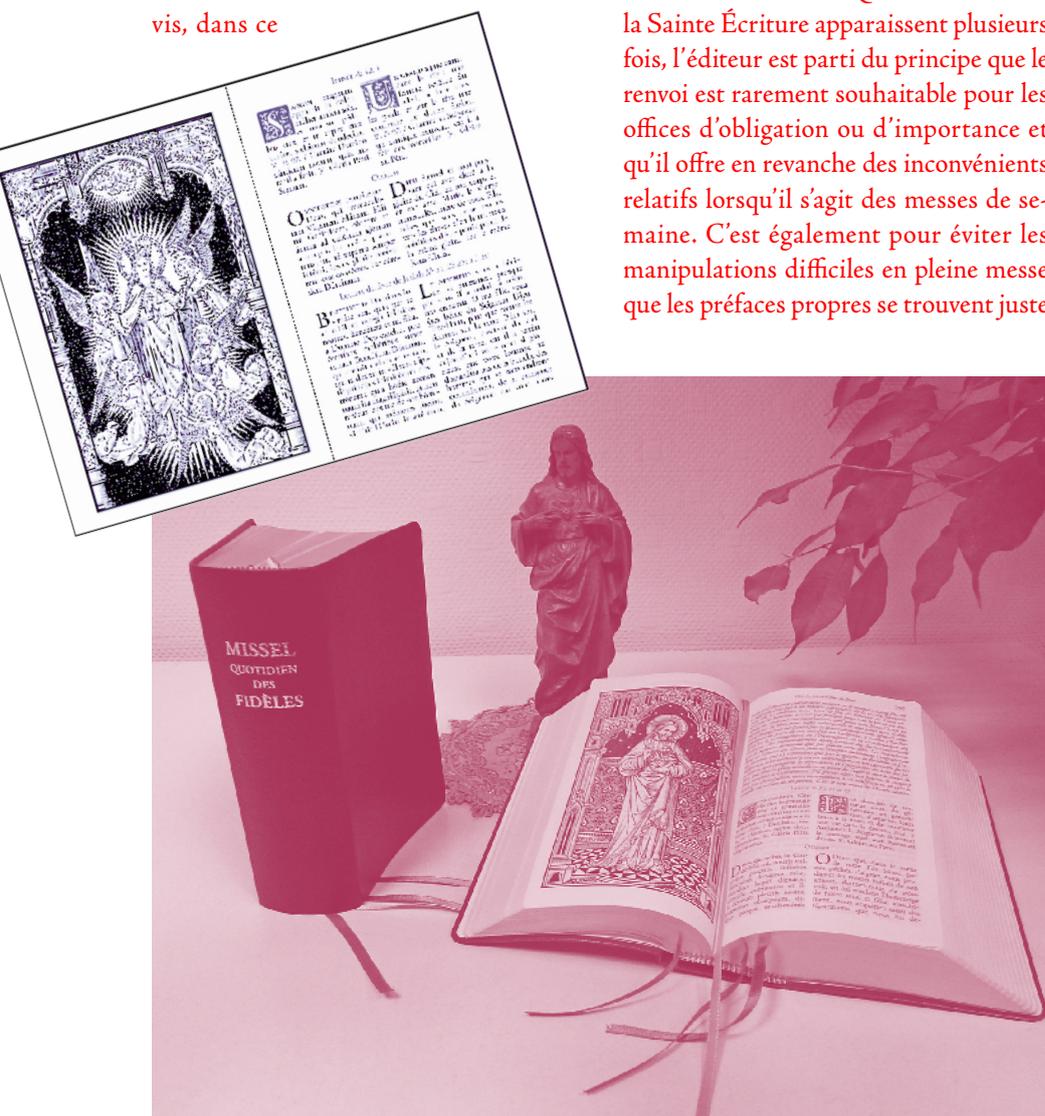
Toutes les messes de calendriers propres à certains lieux n'ont pas pu trouver place : une sélection s'est avérée nécessaire. C'est ainsi que j'ai pu constater l'absence de saint Jean-François Régis, l'apôtre de mon Vivarais natal, dont le corps repose à La Louvesc, où, enfant, je fis tant de pèlerinages... Mais ce n'est là qu'un mince inconvénient de ce livre qui ne pouvait contenir le Ciel tout entier.

En revanche les notices biographiques du sanctoral sont une de ses richesses qui en font un magnifique manuel de la vie des saints et des saintes qui doivent constamment nous servir de modèles. On y trouve enfin la messe de saint Pie X absente de presque tous les anciens livres de messe, puisque le vénéré pape dont la Fraternité s'honore de porter le nom ne fut canonisé qu'en 1954. Le 3 septembre dorénavant, plus de souci pour suivre la messe de ce grand pape, plus besoin de demander à son voisin s'il a de quoi suivre...

Ayant étrenné mon exemplaire lors des cérémonies de la dernière Semaine Sainte, je dois dire que j'ai alors revécu le même bonheur, la même émotion qu'à l'âge de douze ans, au moment de ma première Communion, lorsque je reçus en cadeau mon premier livre de messe (un Dom Lefebvre). Pourtant il s'agit du même texte, des mêmes prières... Tant il est vrai que seul ce qui ne change pas nous garde notre jeunesse. C'est bien pourquoi le prêtre dit dès le début de chaque messe « *Introibo ad altare Dei* », à quoi l'enfant de chœur et l'assistance répondent : « *Ad Deum qui latificat juventutem meam...* »

Ce livre précieux pour suivre la messe et pour recevoir dignement les sacrements le sera aussi à chaque instant de la journée grâce aux prières diverses rassemblées à la fin, prières à la sainte Vierge, aux autres saints, prières de vie chrétienne dont l'admirable prière de Madame Élisabeth, sœur du roi Louis XVI, avant d'être guillotinée pour obtenir la grâce du détachement et la confiance.

L'abbé Philippe Toulza, directeur des Éditions Clovis, s'est donné à fond pour nous fournir ce précieux support de la



1. *Missel quotidien des fidèles*, 2270 pages, 11 x 16, Éditions Clovis, BP 118, 92153 Suresnes Cedex, www.clovis-diffusion.com

prière. Il nous demande en introduction de prier pour l'abbé Daniel Joly décédé le 31 août 2012: « Peut-être est-il déjà dans cette vie éternelle dont la pensée lui venait si souvent dans les notices qu'il rédigeait ». Nous penserons aussi

à remercier M. l'abbé Toulza lui-même qui a mis ce chef-d'œuvre au point pour nous aider à rendre gloire à Dieu tous les jours, toutes les heures de notre vie, ainsi que le personnel de l'imprimerie, qui prit tant de soin, sans oublier M.

Gabriel de Montalivet, attentif et méticuleux correcteur des Éditions Clovis. Un livre à se procurer sans tarder ; il vous gardera votre âme d'enfant et vous ouvrira très probablement les portes du Ciel. 

La vie de la paroisse **EN IMAGES**



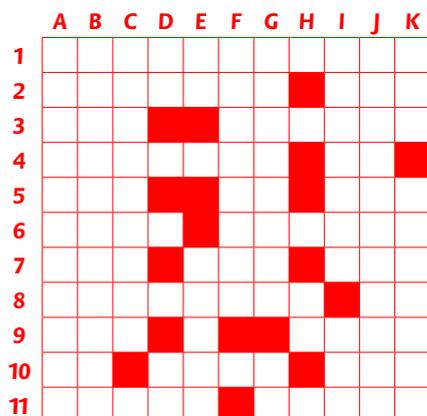
Comme chaque année, la veillée pascale fut l'occasion du baptême de plusieurs adultes (ici, à l'issue de la cérémonie).



Les octaves de Noël et de Pâques sont l'occasion pour les frères de se retrouver à Flavigny pour une récollection fraternelle prêchée par M. l'abbé Laurençon (ici à Flavigny à Noël).

MOTS CROISÉS - Problème N° 05-13

par Cecilia DEM



DÉFINITIONS

HORIZONTELEMENT

1) De mise au mois de janvier. 2) Peut être bretonne. S'égrène le long d'une route. 3) Dure, mais... Trop de catholiques le sont aujourd'hui. 4) Celui qu'il inventa était un cornet d'ivoire. Abréviation pour ceux qui

volent. 5) On y établit des cartes. De surprise. Le fit bien! 6) C'est là qu'elle penche. Mgr de Berranger s'affiche plus proche de lui que de Mgr Lefebvre. 7) Prénom d'une éphémère vedette du disque. Quand il est là, elle s'en va. Une maison sous le signe du croissant. 8) Paradoxalement, ils sont à la mode. Ce n'est pas ici. 9) Deux de ses lettres se retrouvent dans le diplôme qu'il délivre. Considération bien entamée. 10) Contraction pour un savoir. Chanteur grec. On y dispense des études d'armement. 11) ...-les-Bains. Saint Nicolas y participa à un concile.

VERTICALEMENT

A) Nain imaginaire. B) Comme la cacahuète ou la navette. C) Belle brabançonne. D) Cône tronqué ou cube. Ne touche pas souvent terre. E) Localise. Affectionne les marais. F) Thackeray n'avait peut-être pas prévu cet avatar. G) Le plus exotique des porteurs de bonnet phrygien. Sigle d'une grande maladie. H)

Abréviation pour un différé. I) Ne portait, lui non plus, ni tiare, ni couronne. Au lendemain du carême, le régime ne l'est plus. J) Hypothèse. K) A lui... ou à elle. Au XI^e siècle une reine nous vint de son actuelle capitale.

SOLUTIONS du N° 04-13

HORIZONTELEMENT

1. BUENOS AIRES. 2. ERMITAGE. 3. BEN ? - AGENT. 4. EIR - GENRE. 5. ITE - LOR. 6. IF - NUÉE. 7. CAMERLINGUE. 8. TV - URU. 9. IOI (International Ocean Institute) - RALLIER. 10. ORBI - LEYDS (William & Johannes). 11. NIMBE - SSE (Shabgai Stock Exchange).

VERTICALEMENT

A. BÉNÉDICTION. B. URBI - FAVORI. C. ÉMERI- IBM. D. NI - THÉS - IB (Ion-Brätian). E. OTAGE. F. SAGE - NL - AL. G. AGENOUILLÉS. H. IENR (Rien) - EN - LYS. I. TÉLÉGUIDE. J. ET - URES. K. FERVEUR.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 4 mai

- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de cours de catéchisme pour enfants

Dimanche 5 mai

- + Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte et inscriptions.
- + Récollection des anciens retraitants.

Mardi 7 mai

- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie

Jedi 9 mai

- + Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 10 mai

- + 18 h 00 à 20 h 00 : Consultations patrimoniales grat. en salle des catéchismes.
- + 19 h 15 : Chapelet des hommes

Samedi 11 mai

- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de cours de catéchisme pour enfants

Dimanche 12 mai

- + Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte et inscriptions.
- + Solennité de sainte Jeanne d'Arc
- + 14 h 30 : Place St-Augustin, défilé national en l'honneur de ste Jeanne d'Arc

Lundi 13 mai

- + A partir de la messe de 18 h 30 : réunion du Tiers Ordre de la FSSPX
- 19 h 30 : A l'Institut Saint-Pie X conférence sur « Le Nôtre (1613-2013) et les jardins du Roi Soleil » (avec projections) par D. Garrigues

Mardi 14 mai

- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie
- + 19 h 15 : Réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de N.-D.
- + croisade du Rosaire

Mercredi 15 mai

- + 15 h 00 : Réunion de la Croisade eucharistique
- + 19 h 30 : Réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul
- + croisade du Rosaire

Jedi 16 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 17 mai

- + 18 h 00 à 20 h 00 : Consultations juridiques grat. en salle des catéchismes

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 13 mai 2013 à 19 h 30 : M. Dominique Garrigues
Le Nôtre (1613-2013) et les jardins du Roi Soleil (avec projections)

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr
(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

Samedi 18 mai

- + Pas de cours de catéchisme ni pour les adultes ni pour les enfants
- + 16 h 30 : Baptême d'adultes

Samedi 18, dimanche 19, lundi 20 mai

- + Pèlerinage de Chartres à Paris

Dimanche 19 mai

- + Vente de miel
- + Vente d'images de communion, cartes et tableaux par l'Atelier Saint-Luc au profit de la paroisse.

Lundi 20 mai

- + Permanence à partir de 17 heures mais pas le matin

Mardi 21 mai

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Jedi 23 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 24 mai

- + Conférence par Fl. Chaussy sur « Le Christ ou le Coran » salle de l'Asiem

Samedi 25 mai

- + 10 h 30 : rosaire avec SOS-Tout-Petits, métro Pelleport
- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes
- + 14 h 30 : Reprise des cours de catéchisme pour les enfants

- + 16 h 00 : Messe des catéchismes

- + examen pour confirmation et communion solennelle de ceux qui ne sont pas inscrits au catéchisme de St-Nicolas

Dimanche 26 mai

- + Quête et prédication à toutes les messes pour la chapelle Notre Dame de Consolation, Paris VIII^e
- + De 9 h 00 à 18 h 30 : Exposition en salle des catéchismes sur « Les images de communion de mon enfance »
- + Manifestation organisée par Civitas contre la légalisation des unions contre-nature (lieu et horaire précisés ultérieurement)
- + 17 h 45 : Concert d'orgue

Mardi 28 mai

- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie

Jedi 30 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Samedi 1^{er} juin

- + De 9 h 30 à 17 h 00 : Retraite des premières communions à Saint-Nicolas.
- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 2 juin

- + 10 h 30 : Première communion
- + 16 h 00 : Procession de la Fête-Dieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet,
LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).